



Programme Alimentaire Mondial

Première session ordinaire

Conseil d'administration

Rome, 26-28 février 2018

Distribution: générale

Date: 2 février 2018

Original: anglais

Point 6 de l'ordre du jour

WFP/EB.1/2018/6-A/2

Questions opérationnelles

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Plan stratégique de pays – Tunisie (2018–2022)

| | |
|--|---|
| Durée du projet | 1 ^{er} avril 2018–31 décembre 2022 |
| Coût total pour le PAM | 4 327 356 dollars É.-U. |
| Marqueur de l'âge et de l'égalité hommes-femmes* | 2A |

* <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>.

Résumé

La faim en Tunisie ne constitue généralement pas un problème majeur, mais du fait des disparités régionales, les plus pauvres sont exposés à l'insécurité alimentaire dans certaines zones. Des obstacles de nature économique restreignent l'accès à des aliments nutritifs, notamment le faible pouvoir d'achat des populations les plus vulnérables. La Tunisie supporte le double fardeau de la malnutrition que sont les carences en micronutriments, associées au surpoids et à l'obésité.

En Tunisie, le PAM s'est positionné avec succès dans un rôle de consultant technique en menant des activités de renforcement des capacités. Grâce à cette collaboration, le Gouvernement reconnaît que les repas scolaires constituent un filet de sécurité sociale qui peut renforcer la stabilité et la protection sociale, améliorer l'accès à l'éducation et la nutrition et contribuer au développement rural.

Le présent plan stratégique repose sur un examen stratégique de la sécurité alimentaire et de la nutrition réalisé en 2017 en Tunisie, en adoptant un processus inclusif qui a réuni les ministères concernés, les parties prenantes nationales de la société civile et du secteur privé et les partenaires de développement. L'examen stratégique a permis de recenser les obstacles à la réalisation de l'objectif de développement durable 2 et les possibilités offertes; il a aussi fait ressortir que les repas scolaires constituaient un volet essentiel du système national de protection sociale pouvant être mis à profit pour garantir l'accès à la

Coordonnateurs responsables:

M. M. Hadi
Directeur régional
Moyen-Orient, Afrique du Nord,
Europe orientale et Asie centrale
courriel: muhannad.hadi@wfp.org

Mme M. Lukyanova
Responsable du bureau de pays
courriel: maria.lukyanova@wfp.org

nourriture des groupes les plus vulnérables et renforcer la résilience des communautés au moyen de programmes de repas scolaires utilisant la production locale.

Le plan stratégique de pays pour la Tunisie prévoit que le PAM maintiendra son assistance technique et ses conseils sur les politiques, en s'appuyant sur les partenariats fructueux qu'il a établis avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes aux niveaux national et international, pour obtenir l'effet direct stratégique – "Les institutions nationales en Tunisie ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre des programmes de repas scolaires et de protection sociale améliorés qui fassent progresser la sécurité alimentaire et la nutrition d'ici à 2022".

Le PAM fournira des conseils sur les politiques et une assistance technique aux institutions nationales qui mettent en œuvre les programmes de repas scolaires et de protection sociale. Il travaillera aux côtés du Gouvernement pour renforcer les cadres réglementaires et les outils, fournira une assistance technique afin de perfectionner le modèle décentralisé actuel de repas scolaires et facilitera la mise à l'essai de modalités novatrices d'exécution.

Le plan stratégique de pays est en phase avec la réforme du secteur de l'éducation que mène actuellement la Tunisie et avec sa stratégie visant à assurer la durabilité des repas scolaires, ainsi qu'avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période 2015-2019, en particulier le pilier III concernant le bien-être social et l'accès à des services sociaux de qualité. Les activités prévues contribueront au résultat stratégique 5 du PAM "Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable" (cible 9 de l'objectif de développement durable 17) et appuieront les efforts menés par la Tunisie pour atteindre les objectifs de développement durable 2 (cibles 1 et 2) et 4.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour la Tunisie (2018-2022) (WFP/EB.1/2018/6-A/2), pour un coût total pour le PAM de 4 327 356 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. Fruit de la révolution du jasmin de 2011, la démocratie tunisienne est en progression constante. La Tunisie a adopté en 2014 une nouvelle constitution et a organisé avec succès des élections législatives et présidentielles. Le Gouvernement d'union nationale formé en février 2015 a été dissous et remplacé en août 2016 par une large coalition de partis, de membres indépendants et de représentants syndicaux. Le Gouvernement doit adopter les réformes nécessaires à la relance économique.
2. La Tunisie se classait en 2016 au 97^{ème} rang sur 188 pays selon l'indice de développement humain. Le secteur des services est, avec 61 pour cent, celui qui contribue le plus au produit intérieur brut (PIB); l'industrie y contribue à hauteur de 28 pour cent et l'agriculture de 10 pour cent. En 2015, les attentats qui ont frappé le secteur du tourisme et les grèves dans le secteur des phosphates – qui représentent ensemble près de 15 pour cent du PIB – ont ralenti le taux de croissance du PIB à moins de 1 pour cent. Les difficultés économiques persistantes, aggravées par les disparités des niveaux de vie qui demeurent entre les différentes régions du pays, risquent d'entraîner d'autres épisodes de mécontentement et de protestation populaires.
3. Malgré les progrès accomplis, les inégalités entre les sexes demeurent un obstacle important au développement économique et social et désavantagent les femmes et les filles qui sont confrontées à la discrimination. Par exemple, les femmes exercent des activités génératrices de revenus et participent à la main d'œuvre active et aux processus politiques dans une mesure bien moindre que les hommes. Le taux moyen de chômage chez les femmes a été estimé à 22 pour cent au premier trimestre 2017, contre 12 pour cent chez les hommes. Selon le rapport sur l'écart entre les sexes dans le monde de 2017, la Tunisie occupe la 117^{ème} place sur 144 pays.

1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

4. *Accès à la nourriture.* Avec un score de 5,5 pour l'indice de la faim dans le monde en 2016, la Tunisie est classée au nombre des pays où les niveaux de la faim sont faibles. Mais les trois quarts des céréales nécessaires au pays sont importées, ce qui rend les plus démunis particulièrement vulnérables face à l'inflation des prix. De plus, les disparités régionales et la stagnation économique ont pour effet de réduire le pouvoir d'achat, empêchant les personnes vulnérables de se procurer une alimentation nutritive adaptée. Les taux de pauvreté sont plus élevés dans les zones rurales (26 pour cent) qu'en milieu urbain (10 pour cent)¹.
5. La plupart des ménages en situation d'insécurité alimentaire – 54 pour cent – tirent principalement leur revenu du travail occasionnel. Leurs sources de revenu sont notamment les prestations sociales, l'emploi non qualifié irrégulier hors du secteur agricole (32 pour cent), l'emploi non qualifié irrégulier dans l'agriculture (25 pour cent), l'emploi non qualifié régulier (17 pour cent) ainsi que l'élevage et la production de produits d'origine animale (15 pour cent)². L'incidence des inégalités entre les sexes sur l'insécurité alimentaire se traduit par les différences observées entre les ménages dirigés par un homme et ceux dirigés par une femme. Les ménages dirigés par une femme sont plus exposés à l'insécurité alimentaire car il s'agit principalement de ménages monoparentaux composés de femmes veuves, divorcées ou célibataires et d'enfants qui supportent le plus lourd fardeau de la pauvreté³. Les stéréotypes sexistes contribuent aux taux de chômage plus élevés des femmes et présentent les hommes comme devant subvenir aux besoins de leur famille. Les problèmes importants sont notamment la discrimination des femmes sur le marché du travail, les disparités salariales entre hommes et femmes, l'accès restreint des femmes aux ressources économiques, notamment le crédit pour démarrer ou développer leurs entreprises,

¹ Institut national des statistiques. 2015. Des données ventilées par sexe et par âge ne sont pas disponibles.

² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2013. *Food security and nutrition in the southern and eastern rim of the Mediterranean basin*, p 30. <http://www.fao.org/3/a-i3206e.pdf>.

³ FAO. 2013. *Food security and nutrition in the southern and eastern rim of the Mediterranean basin*, p 30. <http://www.fao.org/3/a-i3206e.pdf>.

- et la protection sociale limitée dont bénéficient les ménages à faible revenu dirigés par une femme.
6. *Fin de la malnutrition.* Ces dernières décennies, la Tunisie a accompli des progrès considérables dans la lutte contre la malnutrition. Il reste toutefois des défis à relever, notamment le double fardeau de la malnutrition, à savoir les carences en micronutriments associées au surpoids et à l'obésité. Selon les estimations, l'anémie ferriprive est de 28 pour cent chez les enfants âgés de 0 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes⁴.
 7. L'obésité et le surpoids sont un problème important et croissant, 34 pour cent des femmes et 20 pour cent des hommes étant obèses⁵. La malnutrition infantile persiste, et 10 pour cent des enfants souffraient d'un retard de croissance en 2012⁶. Le PIB par habitant et la situation socioéconomique, tout comme d'autres facteurs interdépendants, notamment le manque de diversité du régime alimentaire, l'inactivité physique et les habitudes alimentaires – une part importante de l'apport calorique des Tunisiens provient d'aliments à base de blé – expliquent la prévalence du retard de croissance, de l'obésité et du surpoids.
 8. Les céréales représentent plus de 50 pour cent de l'apport calorique quotidien par habitant, et sont pour 96 pour cent du blé – une proportion très élevée même par rapport aux pays ayant un PIB par habitant similaire⁷. Avec près de 50 pour cent, la part du blé dans l'apport calorique quotidien par habitant en Tunisie est la plus élevée au monde⁸.
 9. *Productivité et revenus des petits exploitants.* À l'échelle du pays, 15 pour cent de la population active travaille dans le secteur agricole⁹ et près de 34 pour cent des Tunisiens vivent dans les zones rurales. L'agriculture fournit 44 pour cent des emplois ruraux¹⁰. La superficie moyenne des exploitations est de 10 hectares, mais 75 pour cent des plus de 500 000 exploitations enregistrées sont de taille inférieure¹¹.
 10. La "féminisation" de l'agriculture signifie que les femmes représentent une part croissante de la main-d'œuvre agricole. Cela n'entraîne cependant pas nécessairement des améliorations de la situation des femmes au regard de l'emploi par rapport aux hommes, ni du bien-être des femmes. Si 80 pour cent de la production agricole est issue d'entreprises familiales, les hommes sont considérés comme les dirigeants des exploitations agricoles et les femmes travaillent en général bénévolement. En conséquence, la contribution des femmes à la production agricole et à la sécurité alimentaire des ménages n'apparaît en général pas dans les données. Du fait des relations de pouvoir inégales entre les sexes, les femmes sont moins payées que les hommes et ont plus de difficultés à accéder aux moyens de production tels que la terre, les marchés et les intrants agricoles. Selon la base de données sur la parité hommes-femmes et les droits à la terre de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les agricultrices ne possèdent que 4 pour cent des terres agricoles, et il existe une corrélation directe entre la superficie de terre exploitée et la participation des femmes aux activités agricoles: plus la superficie est élevée, moins les femmes participent. Dans le secteur agricole, les femmes ont en général des emplois saisonniers mal rémunérés et sont beaucoup moins payées que les hommes – leur revenu mensuel moyen est de 135 dollars pour les femmes, contre 212 dollars pour les hommes. Les hommes sont plus susceptibles de jouer un rôle dans la direction et la prise des décisions.

⁴ Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. 2015. *Nutrition country profile: Tunisia*. Voir: <https://www.ifpri.org/publication/2015-nutrition-country-profile-tunisia>.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ FAO. 2015. *Egypt, Jordan, Morocco and Tunisia. Key trends in the agrifood sector. Country highlights*. p. 6.

⁸ *Ibid.*, p. 10.

⁹ *Ibid.*, p. 19.

¹⁰ Banque mondiale. 2014. *The unfinished revolution – bringing opportunities, good jobs and greater wealth to all Tunisians*. <http://documents.worldbank.org/curated/en/658461468312323813/pdf/861790DPR0P12800Box385314B00PUBLIC0.pdf>.

¹¹ Agence de promotion des investissements agricoles. <http://www.apia.com.tn/>.

11. Pendant longtemps, les politiques agricoles ont favorisé les gros producteurs, notamment de céréales, de bovins et de produits laitiers. Les producteurs agricoles, notamment de fruits destinés à être transformés en fruits secs, d'olives pour la fabrication d'huile ou encore de fruits et de légumes frais, qui se trouvent principalement dans les régions de l'intérieur du pays, ont souvent du mal à accéder aux financements, aux intrants, à l'information et aux conseils agronomiques ainsi qu'à commercialiser et à exporter leurs produits. Tous ces facteurs diminuent la compétitivité des produits tunisiens sur les marchés nationaux et internationaux et se traduisent par une déconsidération des emplois agricoles sur les plans financier et social¹².
12. *Systèmes alimentaires durables*. Les défis que le système alimentaire et l'agriculture doivent relever en Tunisie sont notamment l'exploitation incontrôlée et l'utilisation non durable des ressources (sols et eau), qui affaiblissent le potentiel économique et écologique du secteur agricole. L'utilisation non durable des sols menace la fertilité des terres arables – 46 pour cent des cultures sont pratiquées sur des terres peu, voire très peu fertiles; 1,1 million d'hectares de terres agricoles sont exposées à l'érosion et le pays risque de perdre jusqu'à 50 pour cent de ses terres arables à cause de l'érosion et de la désertification d'ici à 2050¹³. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord sont parmi les régions les plus sèches où les pénuries d'eau sont les plus fréquentes au monde, et sont exposées à des risques importants liés au changement climatique. Selon l'Institut des ressources mondiales, la Tunisie sera l'un des 33 pays où le stress hydrique sera le plus marqué d'ici à 2040¹⁴.

Environnement macroéconomique

13. La Tunisie devrait rester confrontée à de nombreux défis sociaux et économiques au cours des cinq années à venir. Le Gouvernement prévoit une croissance économique de 2,5 pour cent en 2017, en hausse par rapport à celle de 1,5 pour cent enregistrée en 2016. Depuis la révolution de 2011, le pays s'efforce de mettre en œuvre des réformes économiques en vue de réduire les dépenses publiques et de créer des emplois; le secteur du tourisme ne s'est pas encore relevé des deux attentats majeurs de 2015 qui ont eu des effets considérables sur les flux touristiques. À ce jour, les mesures prises pour réduire les inégalités, renforcer les services publics et stimuler la création d'emplois n'ont pas entraîné d'améliorations importantes et tangibles, une source de mécontentement de la population qui risque de se poursuivre dans un avenir proche.
14. La dette extérieure de la Tunisie se monte à 27 milliards de dollars et son déficit budgétaire à 2,85 milliards de dollars pour 2017. L'assainissement des finances publiques sera très probablement lent, vu les difficultés que rencontre la coalition au pouvoir pour prendre des mesures capitales pour maîtriser les salaires du secteur public et accroître les recettes fiscales tout en maintenant la paix sociale.

Principaux liens intersectoriels

15. Le Gouvernement mène des réformes qui doivent contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Une réforme approfondie de l'éducation a été lancée afin de préparer les jeunes au marché du travail moderne en améliorant la qualité de l'enseignement, en revalorisant les programmes et en repensant les méthodes éducatives du pays (ODD 4). Le Gouvernement lutte contre les inégalités (ODD 10) et redouble d'efforts pour développer les régions rurales et l'intérieur du pays, notamment en développant les possibilités d'emploi (ODD 8) et en investissant dans l'infrastructure (ODD 9). Les réformes en cours du secteur de la justice et d'autres institutions visent à promouvoir la responsabilisation et la justice civile (ODD 16). Le Gouvernement continue de se heurter à des difficultés en ce qui concerne l'égalité entre hommes et femmes et l'autonomisation des femmes et des filles (ODD 5). Les progrès importants enregistrés en matière d'éducation des filles ne se sont pas encore traduits par l'égalité sur le marché de l'emploi. Dans la province de Médenine, par exemple, le taux de chômage rural

¹² Agence allemande de coopération internationale. Voir: <https://www.giz.de/en/worldwide/22735.html>.

¹³ Dans un scénario de réchauffement planétaire de 2 °C d'ici à 2050 – Institut national de la recherche agronomique (INRA). 2015. *Afrique du Nord-Moyen-Orient à l'horizon 2050, vers une dépendance accrue aux importations agricoles*.

¹⁴ Institut des ressources mondiales. 2015.

est plus élevé pour les femmes (56 pour cent) que pour les hommes (11 pour cent). On constate également une forte disparité hommes-femmes au niveau des taux de chômage dans les provinces de Béja, Jendouba, Kairouan et Kasserine. Selon une étude nationale sur la population et l'emploi, les femmes sont plus nombreuses à obtenir un diplôme d'enseignement supérieur, mais le taux de chômage des diplômés en 2015 était en moyenne de 41 pour cent pour les femmes contre 21 pour cent pour les hommes¹⁵.

1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

16. Ce ne sont pas des pénuries qui restreignent l'accès à des aliments nutritifs, mais le pouvoir d'achat insuffisant des personnes les plus vulnérables du pays. Le taux national de pauvreté dépasse 15 pour cent, allant de 9 pour cent dans le grand Tunis à 32 pour cent dans les régions du Nord-Ouest et du Centre-Ouest. Le taux de chômage peut considérablement varier et est particulièrement élevé dans l'intérieur du pays, pour les jeunes et pour les femmes. Le taux de chômage dans les zones rurales est en moyenne de 19 pour cent chez les hommes et de 41 pour cent chez les femmes.
17. Ces quatre dernières décennies, les subventions alimentaires financées par le Gouvernement national ont permis aux personnes vulnérables d'accéder aux aliments de base, mais elles sont de plus en plus considérées comme insuffisantes et mal ciblées, une proportion non négligeable de ces subventions bénéficiant aux personnes ayant des revenus moyens à élevés¹⁶. En outre, les subventions alimentaires faussent la compétitivité sur le marché intérieur des aliments non subventionnés comme les fruits et les légumes, et augmentent la dépendance à l'égard d'une alimentation à base de céréales, laquelle pose des problèmes d'ordre nutritionnel.
18. L'examen stratégique de la sécurité alimentaire et de la nutrition de 2017, dirigé par l'Institut tunisien des études stratégiques, a été mené sous la responsabilité du Gouvernement en adoptant un processus inclusif et consultatif qui a réuni les ministères concernés, des organismes des Nations Unies et d'autres organisations nationales et internationales, des organes spécialisés, des donateurs et des entités du secteur privé. Cette approche consultative visait à créer des synergies entre les programmes de divers partenaires et à promouvoir de nouveaux partenariats. L'examen a fourni une analyse approfondie des difficultés que rencontre la Tunisie pour atteindre l'ODD 2 d'ici à 2030 et permis de recenser les lacunes et les défis suivants:
 - Les disponibilités alimentaires ne posent pas de problèmes substantiels, mais les risques liés au changement climatique, à la dégradation des ressources naturelles – en particulier la pénurie d'eau et la désertification – et à une dépendance croissante des importations alimentaires, notamment de céréales, risquent de compromettre à terme la pérennité des systèmes alimentaires nationaux.
 - L'accès physique aux aliments est pratiquement garanti grâce à un réseau national de petits et grands détaillants, mais les obstacles à l'accès économique sont de plus en plus nombreux, comme par exemple l'inflation considérable des prix et la détérioration du pouvoir d'achat qui en résulte depuis la révolution de 2011, les taux de chômage qui demeurent élevés et la dépendance des importations de produits alimentaires. Ces problèmes sont particulièrement marqués pour les groupes les plus vulnérables, notamment les personnes qui vivent dans des zones rurales pauvres, en particulier les personnes âgées pauvres et les ménages ruraux dirigés par une femme dont le revenu est faible.

¹⁵ Institut national des statistiques. 2014. *Recensement général de la population et de l'habitat, 2014*. Volume 4. <http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/RGPH-national-education-site.pdf>.

¹⁶ Organisation internationale du Travail (OIT). 2017. *Tunisia Social Protection Profile*, p 26 (projet).

- Les lacunes et les défis liés à l'utilisation des aliments résultent de la part toujours importante qu'occupent les céréales, principalement le blé, dans l'apport calorique quotidien, du niveau très élevé du gaspillage de produits alimentaires, en particulier de pain subventionné, et de la prévalence des risques sanitaires liés à la nutrition, y compris le surpoids, l'anémie ferriprive et le diabète:
 - Quarante-six pour cent des Tunisiens âgés de 20 à 69 ans sont obèses ou en surpoids¹⁷ et, selon une étude récente, ces chiffres atteindraient 65 pour cent chez ceux de 15 ans ou plus – 72 pour cent pour les femmes et 56 pour cent pour les hommes. Toujours selon cette même étude, 30 pour cent des Tunisiens de cette même tranche d'âge sont obèses – 19 pour cent d'hommes et 39 pour cent de femmes¹⁸.
 - La prévalence de l'anémie ferriprive chez les personnes âgées de plus de 15 ans est de 29 pour cent globalement, 36 pour cent chez les femmes et 21 pour cent chez les hommes¹⁹.
 - L'incidence du diabète chez les personnes âgées de plus de 15 ans est en progression et s'établit actuellement à 20 pour cent chez les hommes et à 18 pour cent chez les femmes, soit 19 pour cent globalement²⁰.
 - Les lacunes importantes recensées en ce qui concerne les politiques sont notamment: la nécessité d'une stratégie nationale multisectorielle pour une nutrition saine, y compris des campagnes d'information publique; la nécessité de lutter contre le gaspillage de produits alimentaires, dont le niveau est très important, moyennant une action coordonnée de toutes les parties prenantes; et la nécessité de stimuler et d'appuyer l'entrepreneuriat agricole, en repensant le système de formation professionnelle dans le secteur.
 - Les inégalités entre les sexes demeurent, comme en témoignent le manque d'amélioration de l'accès aux ressources pour les femmes – et de maîtrise de ces ressources – malgré la "féminisation" de l'agriculture, et le fait que les femmes, en particulier celles qui sont chefs de ménages monoparentaux en milieu rural, font partie de ceux qui ont le plus de mal à accéder tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.
19. L'examen stratégique a indiqué que les repas scolaires constituaient un élément essentiel du système national de protection sociale qui pouvait servir à assurer l'accès à la nourriture aux groupes les plus vulnérables et à renforcer la résilience des communautés et l'autonomisation économique des femmes moyennant un dispositif de repas scolaires faisant appel à la production locale. Il en ressort que la Tunisie devrait élaborer un système global de protection sociale permettant d'assurer:
- l'accès à un ensemble de biens et de services définis au plan national constituant les soins de santé de base – y compris les soins de maternité – et satisfaisant aux critères de disponibilité, d'accessibilité, d'acceptabilité et de qualité;
 - la sécurité du revenu de base des ménages ayant des enfants, à un niveau au moins égal au minimum défini dans le pays, afin de garantir l'accès à la nutrition, à l'éducation, aux soins et aux autres biens et services nécessaires;
 - la sécurité du revenu de base des personnes en âge de travailler qui ne sont pas en mesure de gagner suffisamment, notamment pour des raisons de maladie, de chômage, de maternité ou de handicap, à un niveau au moins égal au minimum défini dans le pays; et

¹⁷ Institut national de la statistique. 2015. *Enquête sur la consommation alimentaire des ménages*.

Voir: <http://www.ins.tn/fr/enquetes/enquete-consommation#horizontalTab2>, à la rubrique: Indice de masse corporelle.

¹⁸ Institut national de la santé et Organisation mondiale de la santé (OMS). 2016: *Tunisian health examination survey*. 35 pour cent des personnes interrogées âgées de 35 à 70 ans étaient obèses.

¹⁹ Institut national de la santé et OMS. 2016. *2016: Tunisian health examination survey*.

²⁰ *Ibid.*

- la sécurité du revenu de base des personnes âgées, à un niveau au moins égal au minimum défini dans le pays.

1.4 Priorités pour le pays

Priorités du Gouvernement

20. Après la révolution, la Tunisie a engagé durant une période de transition une série de réformes destinées à consolider la démocratie et à jeter les bases d'une croissance économique durable. La tâche primordiale du Gouvernement a été d'établir un nouveau contrat social aux termes duquel des possibilités d'emploi, des services sociaux de meilleure qualité, la dignité et la qualité garantissent la stabilité et la légitimité politiques.
21. En 2016, le Gouvernement a lancé le plan de développement quinquennal 2016–2020. Ce premier plan quinquennal depuis la révolution de 2011 présente les grandes lignes que le Gouvernement entend suivre pour retrouver la stabilité et renouer avec la planification stratégique à long terme. Il définit une nouvelle optique de développement socioéconomique fondée sur des ressources humaines hautement qualifiées et une infrastructure de premier ordre, afin de permettre à la Tunisie d'atteindre un taux de croissance annuelle supérieur à 4 pour cent d'ici à 2020. Ce plan repose sur cinq piliers:
 - bonne gouvernance, réformes de l'administration publique et lutte contre la corruption;
 - transformation du pays d'une économie à faible coût en un pôle économique;
 - développement humain et inclusion sociale;
 - réalisation des ambitions locales²¹; et
 - l'économie verte comme pilier du développement durable.
22. Le projet de la Tunisie concernant l'éducation, exposé dans un livre blanc publié par le Ministère de l'éducation sur la réforme du secteur de l'éducation en 2016, souligne quatre défis à relever: assurer l'équité et l'égalité des chances; améliorer la qualité de l'enseignement et la réussite scolaire; assurer l'intégration du système d'éducation dans le marché de l'emploi et la société; et améliorer la gouvernance. Le livre blanc définit aussi les neuf objectifs stratégiques de la réforme, notamment améliorer la vie scolaire – repas scolaires, logement, transports et activités extrascolaires (objectif stratégique 5) – et prévenir l'échec et l'abandon scolaires (objectif stratégique 7).
23. L'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes et des filles sont des priorités nationales. La constitution tunisienne de 2014 comporte des engagements explicites visant à promouvoir la nomination de femmes à des postes de responsabilité dans tous les secteurs, à œuvrer pour la parité hommes-femmes dans tous les organes élus du pays et à éliminer la violence contre les femmes. Le Ministère de la femme, de la famille et de l'enfance a lancé une stratégie d'autonomisation économique des femmes, qui peut contribuer indirectement à améliorer la sécurité alimentaire. Cette stratégie prévoit notamment à l'intention des femmes chefs de famille des subventions pour acheter du matériel de transformation des produits agricoles et l'accès à des prêts sans intérêt pour financer leurs projets d'entreprise.

Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires

24. L'aide internationale au développement a considérablement augmenté en Tunisie depuis la révolution de 2011. Les objectifs généraux des Nations Unies et des donateurs dans le pays consistent notamment à aider le peuple tunisien à consolider sa jeune démocratie, à créer des emplois, à prévenir l'extrémisme violent et à orienter la Tunisie sur la voie d'un développement durable. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement en Tunisie (2015–2019) définit trois piliers auxquels contribueront les effets directs escomptés de l'assistance des Nations Unies en faveur de la Tunisie: gouvernance démocratique; modèle économique inclusif, résilient et durable; et protection sociale et accès équitable à des services sociaux de qualité.

²¹ Il s'agit des ambitions des Tunisiens dans les 24 provinces du pays.

25. La FAO travaille en collaboration avec le Gouvernement en vue d'améliorer la performance du secteur agricole, notamment en renforçant la gestion des systèmes agricoles. La FAO appuie aussi l'élaboration de bonnes pratiques agricoles afin de promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et cherche à renforcer la gouvernance politique dans le secteur de l'agriculture. La FAO révisé et actualise actuellement son cadre de programmation par pays.
26. L'Union européenne, qui est le plus gros donateur de la Tunisie, a plus que doublé ses contributions financières au titre de la coopération depuis la révolution, soit un montant de 3,5 milliards d'euros entre 2011 et 2016 transféré sous formes de dons, de prêts et d'assistance macrofinancière²². L'Union européenne entend particulièrement combattre les disparités régionales et créer des possibilités de revenus pour les communautés vulnérables privées de droits sociaux et politiques. En 2014, elle a publié un rapport sur la situation concernant la problématique hommes-femmes qui recense les principales politiques menées par la Tunisie pour promouvoir l'emploi, l'entrepreneuriat et la participation en politique des femmes et renforcer leur rôle dans la région.
27. L'Agence italienne de coopération pour le développement a été un partenaire dynamique du Gouvernement. En février 2017, elle a signé un mémorandum d'accord avec celui-ci pour d'un montant total de 165 millions d'euros, qui s'ajoute à une première tranche de 200 millions d'euros accordée précédemment par le Gouvernement italien. Les 165 millions d'euros supplémentaires – soit un prêt à des conditions de faveur de 100 millions d'euros et des subventions se chiffrant à 65 millions d'euros – ont été affectés à quatre secteurs: création de possibilités d'emploi et de sources de revenu, éducation, énergie et migration.
28. L'action menée pour faire progresser l'égalité hommes-femmes et les activités destinées à faire évoluer les relations entre les sexes bénéficient de l'appui d'organismes des Nations Unies. Par exemple, ONU-Femmes travaille sur l'indépendance économique des femmes, le plan stratégique du Programme des Nations Unies pour le développement donne la priorité à la promotion de la participation politique des femmes, le Fonds des Nations Unies pour la population contribue à la collecte de données ventilées par sexe et par âge à l'échelle des régions, le mandat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel prévoit de promouvoir le développement de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes par la formation; et l'initiative de l'Organisation internationale du Travail relative au "Travail décent pour les femmes" vise à promouvoir l'emploi des femmes, en collaboration avec les syndicats et le Ministère des affaires sociales.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Expérience du PAM et enseignements

29. En Tunisie, le PAM s'est positionné avec succès en tant que consultant technique par le biais d'activités de renforcement des capacités. Le projet de développement du PAM pour la Tunisie 200493 (2013–2017), lancé en décembre 2013, a pour objectif principal de renforcer les capacités du Gouvernement pour qu'il puisse améliorer la qualité et la durabilité du programme national de repas scolaires.
30. Au cours de la première phase du projet (2014–2015), le PAM a fourni un appui technique et des conseils sur les politiques articulés autour de trois grands axes: un examen du programme national de repas scolaires; des visites d'étude dans le cadre de la coopération Sud-Sud pour échanger des données d'expérience et des bonnes pratiques; et l'élaboration d'une stratégie de repas scolaires durable, qui a été validée en décembre 2014. Le Gouvernement a demandé au PAM de poursuivre son assistance lors d'une seconde phase, soit jusqu'en juin 2018, au cours de laquelle le PAM fournit un appui technique et des conseils en vue de mettre concrètement en œuvre la stratégie. Le soutien du PAM vise à renforcer les cadres réglementaires et les outils, à perfectionner le modèle décentralisé de repas scolaires et à expérimenter de nouvelles modalités d'exécution qui soient efficaces, favorisent la transparence et appuient le développement local. Ces modalités s'inscrivent dans une approche multidimensionnelle qui prévoit de développer les liens avec la

²² Politique européenne de voisinage et négociations d'élargissement.

https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/neighbourhood/countries/tunisia_en.

production agricole locale, de créer de débouchés rémunérateurs pour les femmes dans les zones rurales, d'encourager la participation des communautés, de soutenir les activités à dimension nutritionnelle en créant des potagers scolaires, de concevoir des menus scolaires nutritifs et équilibrés et de renforcer la gestion du programme.

31. Sur la base de cette collaboration, le Gouvernement a reconnu que les repas scolaires constituaient un dispositif de protection sociale qui permettait d'obtenir des résultats mutuellement bénéfiques dans les domaines de l'éducation, de la protection sociale et de la nutrition, tout en favorisant la cohésion sociale et la résilience des communautés en optant pour un dispositif de repas scolaires utilisant la production locale. De ce fait, la stratégie de repas scolaires durable de la Tunisie est un aspect central de la réforme du secteur national de l'éducation.
32. Conformément à son plan d'action concernant la problématique hommes-femmes pour la Tunisie (2017), le PAM s'efforce d'intégrer les questions liées à l'égalité des sexes dans toutes ses activités de développement des capacités et dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets. L'approche multidimensionnelle des repas scolaires élaborée par le PAM et actuellement appliquée en Tunisie inclut des efforts importants en faveur de l'égalité des sexes et entend garantir que les programmes contribuent à transformer les rôles et les relations entre hommes et femmes. Afin de remédier à des normes sociales discriminatoires, elle favorise la création de débouchés rémunérateurs pour les petites exploitantes des zones rurales en encourageant la participation des organisations communautaires dirigées par des femmes à l'approvisionnement des écoles et aux potagers scolaires.

2.2 Potentialités pour le PAM

33. Le plan stratégique de pays (PSP) définit le cadre qui permettra au PAM de poursuivre ses activités de renforcement des capacités comme le prévoit le plan d'action destiné à améliorer le programme national de repas scolaires, qui offre au PAM de nouvelles possibilités de fournir au Gouvernement une assistance technique et des conseils dans les domaines des repas scolaires et de la protection sociale. En particulier, le PAM va élaborer des projets pilotes novateurs de repas scolaires adaptés aux besoins des femmes, c'est-à-dire prenant en compte la problématique hommes-femmes en encourageant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. À l'aide des enseignements et des bonnes pratiques issus des projets pilotes, le Gouvernement prévoit de systématiser cette approche dans l'ensemble du pays dans toutes les écoles participant au programme de repas scolaires.

2.3 Réorientations stratégiques

34. Sur la base de l'examen stratégique de pays, le PAM cherchera à nouer de nouveaux partenariats, notamment avec les organismes des Nations Unies, la société civile et le secteur privé. Pendant toute la durée du PSP, le PAM tirera parti de l'expérience acquise dans le cadre de ses activités de conseil et d'assistance technique concernant les repas scolaires pour aider d'autres programmes publics de protection sociale à dimension nutritionnelle. Le PAM étudiera avec les autorités nationales l'extension éventuelle de son soutien technique dans d'autres domaines relevant de ses compétences et offrant des possibilités de contribuer à la réalisation de l'ODD 2, conformément aux résultats de l'examen stratégique de pays. Le PAM se tiendra prêt à répondre aux demandes d'assistance technique supplémentaire du Gouvernement en vue de l'aider à atteindre les ODD.
35. Le PAM s'attaquera au double fardeau de la malnutrition en encourageant les programmes nationaux à dimension nutritionnelle et les comportements propices à une alimentation saine. En collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le PAM encouragera l'inclusion de matériel pédagogique sur la nutrition, l'hygiène et l'environnement dans les programmes scolaires nationaux. Conformément aux priorités nationales et aux besoins de renforcement des capacités du pays, le PAM pourra élargir son appui qui portera non plus uniquement sur les repas scolaires mais aussi sur l'amélioration du système général de protection sociale, renforçant ainsi ses contributions à la réalisation des objectifs nationaux se rapportant à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Le PSP offre l'occasion de promouvoir la transition du PAM vers des programmes propres à transformer les relations entre les sexes conformément à sa

politique en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020), au Plan stratégique du PAM pour 2017–2021 et au Plan d'action concernant la problématique hommes-femmes pour la Tunisie (2017–2018). Les initiatives pertinentes du PAM consistent notamment à promouvoir la nomination de femmes bénéficiaires à des postes de responsabilité au sein des comités de gestion de projet dans le but de transformer les relations jusque-là inégales et de favoriser le partage des pouvoirs entre les femmes et les hommes. Le PAM créera aussi des possibilités de revenus pour les femmes dans les zones rurales en aménageant et en soutenant les potagers scolaires, qui donnent aux femmes les moyens d'être autonomes en produisant des aliments sains et nutritifs pour les marchés locaux.

3. Orientation stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impact escompté

36. Le PSP tient compte des conclusions de l'examen de pays, des enseignements tirés de l'expérience et des discussions avec le Gouvernement, les donateurs et les autres parties prenantes. Dans le cadre du PSP, le PAM continuera de fournir une assistance technique destinée à renforcer le programme national de repas scolaires dans le but de remédier aux causes profondes de l'insécurité alimentaire. Conformément au Plan stratégique du PAM pour 2017-2021 ainsi qu'à sa politique en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020) et au plan d'action correspondant, les questions relatives à l'égalité des sexes seront prises en compte lors de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi du PSP, pour que les programmes et les politiques destinés à éliminer la faim favorisent l'évolution des relations hommes-femmes. Le PAM veillera donc à ce qui suit: toutes les données concernant les personnes seront ventilées par sexe et par âge; l'analyse de la problématique hommes-femmes sera prévue dans toutes les activités d'évaluation, de recherche, d'assistance technique, de gestion des connaissances et de l'information, et autres travaux connexes; la problématique hommes-femmes sera prise en compte dans tous les programmes, les politiques et les activités de renforcement des capacités; et les femmes, les hommes, les filles et les garçons, ainsi que leurs organisations et institutions, participeront selon des modalités qui favoriseront leur autonomisation et l'obtention de résultats équitablement répartis et faisant progresser l'égalité des sexes.
37. L'objet principal des activités actuelles du PAM est de renforcer les capacités du Gouvernement en vue d'améliorer la qualité et la durabilité du programme national de repas scolaires conformément aux normes internationales en la matière. Le PAM continuera de fournir une assistance technique et des conseils au Ministère de l'éducation et à son Office des œuvres scolaires, que le PAM aide depuis sa création en 2015 et qui est chargé de gérer le transport, le logement, les activités extrascolaires et les repas scolaires.
38. Un modèle novateur est actuellement expérimenté dans le district rural de Nadhour dans la province de Zaghuan; il prévoit d'utiliser des produits d'origine locale pour préparer les repas scolaires – en appliquant les directives concernant la nutrition et l'hygiène élaborées par le PAM – dans une cuisine centrale, pour livraison aux écoles satellites; la première cuisine centrale pour les cantines des écoles primaires devrait être opérationnelle au cours de l'année scolaire 2017/18. Le Gouvernement prévoit de rationaliser et de reproduire cette approche à l'échelle nationale, en tirant parti des enseignements tirés des projets pilotes.
39. Le PAM continuera de travailler en partenariat avec l'Institut national de la nutrition et les ministères de l'éducation et de la santé pour concevoir des repas nutritifs et équilibrés qui contribuent à accroître la diversité du régime alimentaire, et ainsi à faire face au double fardeau des carences en micronutriments – notamment l'anémie chez les garçons et les filles – et de l'obésité. En partenariat avec le Ministère de l'agriculture, les potagers scolaires continueront de servir de pôles d'éducation nutritionnelle et environnementale, conçus pour sensibiliser et faire participer les femmes, les hommes, les écolières et les écoliers au niveau local et fournir une source complémentaire de légumes et de fruits pour les repas scolaires.
40. Le PSP est en cohérence avec le livre blanc sur la réforme du secteur de l'éducation, la stratégie de repas scolaires durable de la Tunisie et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2015–2019, en particulier son pilier III relatif à la protection sociale et à l'accès équitable à des services sociaux de qualité. Les activités envisagées dans le cadre du PSP

contribueront au résultat stratégique 5 du PAM: "Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD" (cible 9 de l'ODD 17). Le PSP renforcera les moyens dont dispose la Tunisie pour atteindre les ODD 2 et 4, en fournissant une assistance technique et des conseils sur les politiques de nature à renforcer les capacités des institutions nationales pour qu'elles puissent améliorer les programmes de repas scolaires et de protection sociale. En plus, et conformément aux objectifs plus larges du résultat stratégique 5, le PAM favorisera la création de partenariats responsables et comptables de leurs actes dans le but de consolider les capacités nationales, d'assurer la cohérence des politiques et des activités, d'encourager un grand nombre d'intervenants à participer à la mise en œuvre des ODD et de promouvoir l'innovation pour contribuer à la réalisation de tous les ODD.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les institutions nationales tunisiennes ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre des programmes de repas scolaires et de protection sociale améliorés qui fassent progresser la sécurité alimentaire et la nutrition d'ici à 2022

41. À la demande du Gouvernement, le PAM continuera à appuyer l'amélioration du programme national de repas scolaires. Les activités actuelles se poursuivront jusqu'en 2022 dans l'objectif de renforcer les capacités nationales moyennant la fourniture d'une assistance technique permettant au Gouvernement de mettre en œuvre un programme de repas scolaires plus efficace, efficace et durable, en tant que composante essentielle de son système plus large de filets de protection sociale. Parallèlement, le PAM s'emploiera à mobiliser et à contribuer à remédier aux lacunes recensées lors de l'examen stratégique de pays; il travaillera en partenariat avec toutes les parties concernées par la sécurité alimentaire afin de contribuer à la réalisation de l'ODD 2 et pourra élargir son assistance technique à d'autres filets de sécurité si le Gouvernement le lui demande.
42. Le PAM poursuivra sa collaboration avec les ministères chargés de l'éducation, de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales ainsi qu'avec celui de la femme, de la famille et de l'enfance afin d'intégrer des approches favorisant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans toutes les activités et de faciliter la coordination interministérielle en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme national de repas scolaires amélioré. Le PAM continuera d'encourager et de faciliter la coopération Sud-Sud et les voyages d'étude, par exemple la participation au Forum mondial sur la nutrition de l'enfant, les voyages d'étude dans les centres d'excellence pour la lutte contre la faim au Brésil, en Chine et en Inde, ainsi que la participation de la Tunisie à l'Initiative en faveur des repas scolaires et de la protection sociale au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.
43. Cet effet direct stratégique contribue à la cible 9 de l'ODD 17 et au résultat stratégique 5 du PAM: "Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD".

Domaines d'action privilégiés

44. Les causes profondes constituent le domaine d'action privilégié de cet effet direct. Les activités visent à renforcer les capacités dont dispose le Gouvernement pour traiter les causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité, notamment en améliorant les conditions de l'apprentissage des populations vulnérables et en offrant des programmes de protection sociale efficaces et efficaces, tenant compte de la nutrition.

Produits escomptés

45. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct stratégique attendu:
 - Les écoliers bénéficient du renforcement des cadres réglementaires applicables aux repas scolaires et à la protection sociale et des outils permettant d'améliorer leur vie scolaire et de faire progresser l'inclusion sociale (niveau 3, catégories de produit C et I, résultat stratégique 5, ODD 4).

- Les écoliers et les communautés de certains districts du pays bénéficient de la rénovation du modèle décentralisé de repas scolaires qui améliore la protection sociale à dimension nutritionnelle, l'inclusion sociale et la vie scolaire (niveau 2, catégorie de produit C, résultat stratégique 5, ODD 4).
- Les écoliers, les petits exploitants et les communautés des zones ciblées bénéficient de la conception et de la mise en œuvre de modalités novatrices de repas scolaires qui améliorent l'inclusion sociale et la vie scolaire (niveau 2, catégorie de produit C, résultats stratégiques 5 et 3, ODD 4).

Activités essentielles

Activité 1: Le PAM fournira des conseils sur les politiques et une assistance technique aux institutions nationales qui mettent en œuvre des programmes de repas scolaires et de protection sociale

46. Le PAM fournira aux institutions nationales des conseils sur les politiques et une assistance technique afin de renforcer les cadres réglementaires applicables aux repas scolaires et à la protection sociale ainsi que les outils destinés à améliorer la gouvernance, le ciblage, le rapport coût-efficacité, la qualité et la sécurité nutritionnelles ainsi que le suivi et l'évaluation. Il apportera une assistance technique au Gouvernement alors qu'il renforce ses programmes de repas scolaires en s'appuyant sur le modèle décentralisé existant et en expérimentant des modalités novatrices de mise en œuvre.
47. Le PAM appuiera la diffusion dans tout le pays de directives relatives à la nutrition et à l'hygiène pour les repas scolaires; aidera l'Office des œuvres scolaires à élaborer des directives pour la gestion des repas scolaires à l'échelle nationale, formera des agents publics aux niveaux central, régional et local; et apportera son soutien et participera à la remise en état de certaines cantines scolaires fonctionnant selon le modèle décentralisé, en dispensant une formation au personnel intervenant dans la gestion des cantines et la préparation des repas. Toutes les activités de renforcement des capacités et d'assistance technique menées dans le pays tiendront compte de la problématique hommes-femmes. Conformément à sa politique en matière de coopération Sud-Sud, le PAM s'emploiera: à faciliter, aux niveaux national et régional, l'échange d'expérience, de connaissances, de compétences, d'informations et de bonnes pratiques; à encourager les innovations et à diffuser les enseignements tirés de son expérience en matière de renforcement de pratiques novatrices de repas scolaires; et à renforcer la collaboration et les partenariats avec des pays en développement ayant une expérience à partager dans les domaines des repas scolaires et de la protection sociale.
48. Un modèle de gestion de la chaîne d'approvisionnement des repas scolaires utilisant la production locale sera appliqué au projet pilote de cuisines centrales. Les aliments préparés dans ces cuisines seront livrés aux cantines scolaires, suite aux conclusions d'une étude de leur approvisionnement réalisée en 2016 et pour contribuer à remédier aux problèmes qui font obstacle au développement agricole dans les zones ciblées. Le mécanisme d'achats locaux prévoit de: faire appel aux fournisseurs de produits agricoles locaux par voie d'appel d'offres pour 70 pour cent de la totalité des achats de produits alimentaires; faire appel aux petits exploitants locaux qui fourniront des légumes, des fruits, de la viande et des produits laitiers frais à concurrence des 30 pour cent restants; créer un entrepôt et un centre de distribution sur le site de chaque cuisine centrale; et mettre en œuvre un système efficace de préparation, d'emballage et de distribution des aliments. Le PAM dispensera une formation aux organisations communautaires locales dirigées par des femmes et encouragera leur intégration dans la chaîne d'approvisionnement en tant que fournisseurs de produits frais des potagers scolaires. Une assistance technique sera fournie pour adapter les menus des cantines scolaires aux produits disponibles localement et pour appuyer les organisations de petits exploitants et leur faciliter l'accès au crédit.
49. En partenariat avec le Ministère de l'agriculture, le PAM mettra en place des potagers scolaires qui serviront de pôles d'éducation nutritionnelle et environnementale et de sources de produits frais, conformément à l'approche des repas scolaires utilisant la production locale. Le PAM diffusera des directives relatives aux potagers scolaires incluant certains éléments liés à l'agriculture climatiquement rationnelle. La formation destinée à renforcer les capacités des petits exploitants participant à la chaîne d'approvisionnement des repas scolaires sera axée sur

l'augmentation durable de la productivité et des revenus agricoles ainsi que sur l'adaptation et le renforcement de la résilience face au changement climatique.

50. Conformément à sa stratégie relative à la responsabilité à l'égard des populations touchées²³, le PAM consultera les communautés, y compris les parents d'élèves et les enseignants, et plaidera en faveur de ce type de concertation, appuiera le renforcement des capacités nationales de dialogue avec les parties prenantes, y compris les populations touchées, et aidera le Gouvernement à mettre en place des mécanismes de réclamation et de remontée de l'information adaptés en vue de favoriser l'interaction entre les autorités nationales chargées de mettre en œuvre les programmes de repas scolaires et de protection sociale et les populations touchées et autres parties prenantes.

3.3 Stratégies en matière de transition et de retrait

51. Le programme national de repas scolaires est financé et géré par le Gouvernement. Sa prise en charge par le Gouvernement garantit un soutien politique, financier et institutionnel à long terme et permet au PAM de programmer l'arrêt progressif des activités à mesure que le Gouvernement accroît ses capacités de financement et de gestion du programme. Les projets pilotes de repas scolaires élaborés par le PAM encourageront les activités génératrices de revenus en faveur des petits exploitants dans les zones rurales en consolidant leur participation à la chaîne d'approvisionnement des repas scolaires. Le PAM mènera une action de sensibilisation et fournira des conseils sur la mise en place de cadres réglementaires améliorés qui formalisent les liens entre les petits exploitants et la chaîne d'approvisionnement des repas scolaires de façon à assurer la continuité des opérations après son retrait. La promotion de la participation communautaire vise à encourager la participation locale aux processus de décision et de mise en œuvre des programmes de repas scolaires, en étant particulièrement attentif à inclure les femmes. Le PAM s'attachera à faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans toutes ses activités, condition préalable à la réalisation de l'ODD 2 et au retrait du PAM.
52. Pendant les trois premières années du PSP (2018–2020), le PAM aidera le Gouvernement à lancer et à exécuter les projets pilotes de cuisine centrale et les potagers scolaires et à améliorer certaines cantines scolaires, notamment par le cofinancement ciblé des coûts d'infrastructure et d'équipement. Au cours des deux dernières années (2021–2022), le PAM diminuera graduellement ces activités et s'attachera essentiellement à renforcer les cadres réglementaires et les outils dans le domaine de la gouvernance, du ciblage, du rapport coût-efficacité, de la qualité et de la sécurité nutritionnelles des repas scolaires ainsi que du suivi et de l'évaluation, et à appuyer la reproduction éventuelle du modèle des cuisines centrales au niveau national, prises en charge et financées par le Gouvernement.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

53. Le Gouvernement, en particulier le Ministère de l'éducation et l'Office des œuvres scolaires, tire profit des activités de renforcement des capacités du PAM. Le programme national de repas scolaires amélioré profite à 120 000 filles et à 130 000 garçons âgés de 6 à 11 ans, élèves des 2 500 écoles où le programme est actuellement mis en œuvre, dont environ 90 pour cent se trouvent dans des zones rurales. Les deux cuisines centrales pilotes visent à fournir chacune 1 500 repas quotidiens, permettant ainsi à 1 450 filles et à 1 550 garçons provenant de 20 écoles de profiter de cette approche innovante. Les sites où le modèle de cuisine centrale pourra être reproduit seront déterminés et lancés par le Ministère de l'éducation pendant la mise en œuvre du PSP.
54. Les autres bénéficiaires directs du renforcement des capacités, en particulier des activités de formation, sont notamment les cuisiniers, le personnel intervenant dans la gestion du programme de repas scolaires aux niveaux central, régional et local, et les membres du personnel des écoles et de la communauté participant à l'entretien et à la gestion des potagers scolaires.

²³ Disponible à l'adresse suivante: http://fscluster.org/sites/default/files/documents/wfp_aap_strategy_2016-21_0.pdf.

Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud

55. Les activités de renforcement des capacités menées par le PAM ont pour objectif principal d'améliorer la qualité, l'efficacité et la durabilité du programme national de repas scolaires, dans le respect des normes internationales. Dans le cadre de son action, le PAM continuera de promouvoir la coopération Sud-Sud et l'apprentissage, notamment en facilitant la participation à des manifestations, en réunissant des compétences, en présentant et en examinant les meilleures pratiques et les données d'expérience tirées des programmes de repas scolaires et de protection sociale mis en place dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord et ailleurs. Le PAM collaborera avec le Ministère de la femme, de la famille et de l'enfance afin de veiller à ce que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes soient prises en compte systématiquement dans toutes les activités de renforcement des capacités.

4.2 Partenariats

56. Le PAM continuera de collaborer étroitement avec le Ministère de l'éducation, en particulier l'Office des œuvres scolaires. Le PAM a joué un rôle de premier plan dans les initiatives de plaidoyer et d'autres actions visant à améliorer les capacités institutionnelles nationales de gestion d'un programme national de repas scolaires amélioré et a fourni un appui essentiel pour la création et le lancement de l'Office des œuvres scolaires, en particulier pour ce qui est de la gestion de ce programme. Au cours des cinq années que doit durer le PSP, le PAM axera son soutien sur l'expérimentation de nouvelles modalités d'exécution, le perfectionnement du modèle de repas scolaires décentralisés, la relance des potagers scolaires et le renforcement de la gouvernance du programme.
57. Le PAM collaborera avec le Ministère de l'agriculture pour relancer les potagers scolaires et continuer à associer les petits exploitants, en particulier les femmes, au programme national de repas scolaires. Il collaborera également avec le Ministère de la santé et le Ministère de la femme, de la famille et de l'enfance. Un comité directeur interministériel chargé des repas scolaires coordonnera et surveillera la mise en œuvre du PSP, et se réunira tous les six mois pour évaluer les progrès. Il comprendra des représentants des ministères responsables de l'éducation, de l'agriculture, de la femme, de la famille et de l'enfance, des affaires étrangères, des affaires sociales, de la santé, ainsi que des représentants du PAM.
58. Le PAM et la FAO collaborent en vue d'évaluer et de faire progresser l'intégration des petits exploitants, en particulier les femmes, à la chaîne d'approvisionnement des cantines scolaires. Le PAM et l'UNICEF collaborent pour encourager la réalisation de l'objectif 5 du livre blanc sur la réforme de l'éducation, qui se rapporte au développement de la vie scolaire. Le PAM coordonnera son action avec l'UNESCO pour ce qui est de la formation du personnel des cantines scolaires, et avec l'UNICEF et l'UNESCO en vue de promouvoir l'intégration de matériels éducatifs portant sur la nutrition, l'hygiène et l'environnement dans les programmes nationaux.
59. Dans le cadre du livre blanc sur la réforme de l'éducation et de ses objectifs, et en partenariat avec l'Agence italienne de coopération pour le développement, le PAM et l'UNICEF coordonneront les interventions dans les écoles primaires remises en état au titre du programme "WaSH à l'école" de l'UNICEF. Dans chacune des écoles ciblées, les améliorations sur le plan de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WaSH) seront accompagnées de la remise en état des cantines scolaires et de la création ou de la relance d'un potager scolaire, lorsque cela est possible et dans le respect des critères de durabilité, comme par exemple la disponibilité en eau, la qualité du sol et la possibilité d'associer la communauté à l'entretien du potager.
60. Le PAM encourage la société civile tunisienne à promouvoir activement le développement du programme national de repas scolaires et la soutient dans cette action. Le partenariat du PAM avec l'organisation non gouvernementale (ONG) tunisienne Femmes pour les cantines scolaires, conclu dans le but de promouvoir cette ONG en tant que partenaire coopérant complémentaire pour la mise en œuvre d'une stratégie de repas scolaires durable en Tunisie, en est un bon exemple. Le PAM a assuré à cette ONG une formation en matière de conception et d'exécution des programmes afin de renforcer son rôle en tant que partenaire déterminé à soutenir l'autonomisation des femmes. En outre, le PAM a répertorié un ensemble d'ONG nationales qui participeront à la mise en œuvre de la relance de potagers scolaires et d'autres interventions sur

le terrain, en fonction de leur présence dans chaque gouvernorat et des moyens dont ils disposent, que le PAM entend renforcer dans le cadre de ses partenariats avec ces ONG.

61. Le PAM cherche aussi à mobiliser des partenariats avec le secteur privé. En 2016, dans le cadre de l'initiative Stop Hunger de Sodexo, une société française de services alimentaires, des spécialistes de la logistique en restauration collective et des chaînes d'approvisionnement, ont contribué de manière décisive à la conception du modèle opérationnel pour le projet pilote de cuisine centrale. Le PAM coopère avec des entités du secteur privé tunisien pour équiper les cantines et former le personnel.
62. Le PAM participera à des réunions régulières de consultation et de coordination avec les divers partenaires œuvrant dans les domaines des repas scolaires et de la protection sociale qui ont été recensés lors du processus consultatif qui a conduit à l'élaboration de l'examen stratégique de 2017 portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Ces réunions auront pour but de répartir dûment les tâches et d'éviter les doubles emplois.

4.3 Chaîne d'approvisionnement

63. Le PAM appuiera l'institutionnalisation des liens entre le programme national de repas scolaires et les petits exploitants, y compris à travers la nouvelle législation sur les achats publics au service de l'économie sociale et solidaire. Dans les projets pilotes, l'objectif sera d'effectuer 30 pour cent des achats auprès des petits exploitants, et le PAM aidera le Gouvernement à mettre en œuvre les mesures visant à réduire le gaspillage alimentaire. Le PAM travaillera avec les autorités nationales en vue de créer des cadres de partenariat avec les petits exploitants et les organisations communautaires et de définir des critères de sélection permettant de recenser les petits exploitants susceptibles d'approvisionner le PAM. Il aidera également les autorités nationales à mesurer les avantages retirés par les petits exploitants sur le plan de l'amélioration de l'accès au marché et par les enfants qui reçoivent des repas scolaires plus nutritifs, issus de la production locale.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

64. Le PAM veillera à ce que les activités du PSP soient mises en œuvre conformément aux priorités nationales et, en particulier, la stratégie de repas scolaires durable et le plan d'action pour le renforcement du programme national de repas scolaires. Une évaluation externe menée en 2015 sur les activités de développement des capacités du PAM en Tunisie, a validé l'approche et les effets directs de la première phase du projet de développement 200493 (2012–2014) et formulé des recommandations concernant les phases suivantes. Le PSP intègre ces recommandations, ainsi que les conclusions de l'évaluation de 2016 de la politique du PAM en matière de développement des capacités pour la période 2009–2015. Les recommandations issues de l'évaluation de 2015, qui a fourni des éléments essentiels pour la conception du PSP, visent notamment à ce que:
 - le PAM préconise et appuie la création d'un comité directeur national chargé des repas scolaires et l'élaboration et l'application d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie de repas scolaires durable de la Tunisie²⁴;
 - s'agissant des innovations que le PSP propose pour relier les repas scolaires à la production agricole locale, en particulier celle des femmes rurales, le PAM et ses partenaires effectuent une analyse détaillée des capacités des productrices locales à approvisionner de manière fiable et économique les cantines scolaires et les obstacles auxquels elles se heurtent à cet égard, et élaborent une approche qui appuiera la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement fondée sur la production locale;

²⁴ Le Plan d'action (2015–2018) a été élaboré conjointement par le PAM et le Gouvernement et a été validé en novembre 2015.

- un système amélioré de suivi et d'évaluation soit élaboré afin de mesurer les résultats des projets pilotes et des écoles ciblées, de déterminer et de mesurer les facteurs de réussite ou d'échec et de tirer des conclusions fiables concernant la possibilité de reproduire les innovations à une plus grande échelle.
65. La valeur de base de l'indice des capacités nationales relatives aux repas scolaires a été fixée dans le cadre d'une évaluation appliquant l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER), menée par le PAM en avril 2014. La stratégie de repas scolaires durable a pris en compte cette valeur de base et fixé des cibles à atteindre pour les cinq objectifs et normes relatifs aux repas scolaires de l'approche SABER, à savoir: cadre d'action, capacité financière, capacité institutionnelle et coordination, conception et exécution, et participation des communautés. Un atelier SABER est prévu au cours duquel il sera procédé à l'évaluation de la mise en œuvre du premier projet pilote de cuisine centrale (en 2018) et à la définition des enseignements qui en sont tirés aux fins de leur intégration dans les futurs programmes de repas scolaires.
66. Le PAM fournira une assistance technique pour la conception et la mise en œuvre d'un modèle novateur de cuisine centrale dans les districts ruraux des provinces de Zaghuan et de Beja et sur les sites retenus par le Ministère de l'éducation pour sa reproduction. Dans les cuisines centrales, et conformément aux directives en matière de nutrition et d'hygiène élaborées par le PAM, les produits d'origine locale seront utilisés pour préparer les repas qui seront livrés chaque jour aux écoles satellites. Le PAM appuiera le suivi et l'évaluation des projets pilotes, qui serviront de point de départ pour recenser et reproduire les principaux facteurs de réussite; il élaborera des mécanismes d'achats locaux aux petits exploitants si possible, et soutiendra leur mise en œuvre et leur intégration dans la chaîne d'approvisionnement des repas scolaires.
67. En 2016, un groupe de travail a été créé au sein du Ministère de l'éducation et chargé d'assurer le suivi et l'évaluation des projets pilotes, le but étant de déterminer et de mesurer les principaux facteurs de réussite et les problèmes que pose la reproduction à grande échelle de projets pilotes de repas scolaires sur une base durable. En collaboration avec le PAM, le groupe a défini un ensemble de critères de sélection des districts et des écoles à inclure dans une phase ultérieure d'élargissement. Ces critères comprennent la vulnérabilité des enfants d'âge scolaire et des communautés où se trouvent les écoles, ainsi que des indicateurs tels que la distance moyenne que les élèves doivent parcourir pour aller à l'école, l'accès à l'eau et aux services d'assainissement, les équipements des écoles, la faisabilité de la création d'un potager scolaire et la présence de partenaires potentiels à proximité des établissements pour favoriser les synergies. Le PAM s'efforcera de maximiser l'impact de ses interventions en ce qui concerne l'accès à l'éducation, la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience des communautés.
68. Le comité directeur national chargé des repas scolaires et le PAM continueront d'assurer le suivi des résultats attendus de ces activités, en collaboration avec le groupe de travail chargé du suivi et de l'évaluation du Ministère de l'éducation. Tous les trois mois, le PAM contrôle les progrès accomplis au regard des résultats énoncés dans le plan d'action pour le renforcement du programme national de repas scolaires, les activités du plan et les indicateurs qui y sont liés. Toutes les activités de suivi du PAM tiennent compte de la problématique hommes-femmes. Le PAM plaidera auprès du Gouvernement afin qu'il définisse et utilise des indicateurs à dimension nutritionnelle dans le programme national de repas scolaires, et lui apportera son soutien dans cette démarche.
69. Le Bureau de l'évaluation du PAM fera réaliser une évaluation indépendante du PSP en 2021, qui s'efforcera de répondre aux besoins en matière d'obligation redditionnelle s'agissant de la performance et des résultats de l'ensemble de son portefeuille d'activités et éclairera l'orientation future des programmes. L'évaluation sera complétée par une évaluation décentralisée de certaines composantes du PSP, en fonction de la demande des parties prenantes et des besoins de données factuelles et d'apprentissage. L'évaluation décentralisée, prévue en 2018, portera sur l'activité 1; elle permettra d'établir dans quelle mesure la collaboration du PAM avec les institutions nationales a produit les résultats escomptés pour ce qui est de renforcer les capacités nationales de mise en œuvre des programmes de repas scolaires et de protection sociale, ainsi que de mesurer les progrès accomplis dans l'application et la reproduction de l'approche multidimensionnelle des repas scolaires renforcée par les projets pilotes de cuisine centrale. Un

examen à mi-parcours du PSP aura lieu en 2020 pour évaluer la performance du PSP, éclairer la prise de décisions, appuyer l'apprentissage, rendre compte et guider les ajustements à apporter au programme. Des ressources suffisantes ont été inscrites au budget pour ces évaluations.

5.2 Gestion des risques

Risques contextuels

70. Malgré certaines tensions, les conditions de sécurité sont relativement stables en Tunisie. Les problèmes de sécurité liés à des troubles civils et à l'extrémisme violent dans certaines zones pourraient restreindre l'accès du PAM et de ses partenaires à certaines parties prenantes. Des manifestations continuent d'avoir lieu, mais il est peu probable qu'elles débouchent sur des demandes de changement de régime au niveau national. Le PAM collabore avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies afin d'atténuer les risques liés à la sécurité encourus par le personnel du PAM, les partenaires et les bénéficiaires.
71. La résistance face à la promotion de l'égalité des sexes risque de compromettre les changements indispensables pour parvenir à une sécurité alimentaire durable en Tunisie, et de limiter l'impact des mesures prises par le PAM dans le domaine d'action privilégié du PSP. Le PAM s'emploie à faire progresser l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans toutes ses activités de renforcement des capacités.

Risques programmatiques

72. Les ONG nationales expérimentées sont peu nombreuses en Tunisie, ce qui risque de retarder la mise en œuvre et/ou de réduire l'efficacité économique des activités du PSP. Le PAM s'emploie à renforcer les capacités de ses partenaires de la société civile à l'échelle nationale.

Risques institutionnels

73. Le PAM devra adapter ses processus et ses systèmes pour mettre en œuvre la feuille de route intégrée. Le PAM veillera à ce que les ressources financières et humaines nécessaires soient mises en place pour la bonne mise en œuvre de la feuille de route intégrée en Tunisie

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

| BESOINS BUDGÉTAIRES ANNUELS (À TITRE INDICATIF) (en dollars) | | | | | | |
|---|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------|
| | Année 1 2018 | Année 2 2019 | Année 3 2020 | Année 4 2021 | Année 5 2022 | Total |
| Effet direct stratégique 1 | 1°044°516 | 1°175°694 | 1°051°349 | 660°118 | 395°679 | 4°327°356 |
| Total | 1°044°516 | 1°175°694 | 1°051°349 | 660°118 | 395°679 | 4°327°356 |

74. Toutes les activités menées dans le cadre de ce PSP d'une durée de cinq ans (2018–2022) relèvent de l'effet direct stratégique 1. Conformément à l'engagement souscrit à l'échelle du PAM, 15 pour cent des fonds et des dépenses des projets seront consacrés à des activités qui favorisent l'égalité des sexes.

6.2 Perspectives de financement

75. Les perspectives de financement des activités du PSP sont établies en fonction d'une contribution de l'Agence italienne de coopération pour le développement, d'un montant de 2,5 millions d'euros (2,7 millions de dollars) sur une période de trois ans (2018–2020), qui couvrira 80 pour cent du coût des activités proposées. Le PAM s'emploie à diversifier sa base de donateurs, et d'autres contributions permettraient d'intensifier les activités conformément aux priorités du Gouvernement et des donateurs.

6.3 Stratégie de mobilisation des ressources

76. Le PAM a élaboré une stratégie en matière de partenariat afin de mieux éclairer l'action qu'il mène pour mobiliser les fonds nécessaires à ses activités en Tunisie. La stratégie souligne que les avantages multidimensionnels des programmes de repas scolaires correspondent aux priorités de nombre de donateurs, notamment parce qu'ils contribuent à la consolidation de la démocratie et qu'ils s'attaquent aux causes profondes de la négation des droits, de l'émigration et de l'extrémisme violent. Sur la base de cette analyse, le PAM a entamé des discussions avec plusieurs donateurs en vue d'obtenir des dons pluriannuels qui permettront de financer les activités de développement des capacités qu'il mène en collaboration avec le Gouvernement. Le PAM espère que ces discussions déboucheront sur des dons suffisants pour poursuivre les activités prévues. Outre la participation du Gouvernement et des donateurs, le bureau de pays cherche à établir des partenariats avec le secteur privé et la société civile; le secteur privé peut apporter un soutien complémentaire au PSP sous forme de soutien financier, de compétences spécialisées et d'activités de sensibilisation. Le bureau de pays s'appuiera sur sa stratégie en matière de partenariat pour élaborer et adopter un plan d'action présentant le positionnement, les partenariats et les plans du PAM, ainsi que les possibilités de progresser vers l'obtention de l'effet direct stratégique du PSP; il comportera notamment une étude approfondie des possibilités d'associer le secteur privé aux niveaux local et international, selon des modalités susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à la Tunisie.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LA TUNISIE (AVRIL 2018–DÉCEMBRE 2022)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD

Résultat stratégique 5: Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD (cible 9 de l'ODD 17)

Effet direct stratégique 1: Les institutions nationales tunisiennes ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre des programmes de repas scolaires et de protection sociale améliorés qui fassent progresser la sécurité alimentaire et la nutrition d'ici à 2022

Catégorie d'effet direct correspondante: Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Hypothèses:

Le PAM continuera de collaborer étroitement avec les autorités nationales, notamment le Ministère de l'éducation et le Ministère de l'agriculture.

Indicateurs d'effet direct

Score de capacité Faim zéro

Activités et produits

1. Le PAM fournira des conseils sur les politiques et une assistance technique aux institutions nationales qui mettent en œuvre des programmes de repas scolaires et de protection sociale (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les écoliers bénéficient du renforcement des cadres réglementaires applicables aux repas scolaires et à la protection sociale et des outils permettant d'améliorer leur vie scolaire et de faire progresser l'inclusion sociale. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les écoliers bénéficient du renforcement des cadres réglementaires applicables aux repas scolaires et à la protection sociale et des outils permettant d'améliorer leur vie scolaire et de faire progresser l'inclusion sociale. (I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre)

Les écoliers et les communautés de certains districts du pays bénéficient de la rénovation du dispositif décentralisé de repas scolaires qui améliore la protection sociale à dimension nutritionnelle, l'inclusion sociale et la vie scolaire. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les écoliers, les petits exploitants et les communautés des zones ciblées bénéficient de la conception et de la mise en œuvre de modalités novatrices de repas scolaires qui améliorent l'inclusion sociale et la vie scolaire. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

ANNEXE II

| VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE <i>(en dollars)</i> | | |
|---|--|------------------|
| | Résultat stratégique 5 du PAM (cible 9 de l'ODD 17) | Total |
| | Effet direct stratégique 1 | |
| Transferts | 2 110 173 | 2 110 173 |
| Mise en œuvre | 799 327 | 799 327 |
| Coûts d'appui directs ajustés | 1 153 745 | 1 153 745 |
| Total partiel | 4 063 245 | 4 063 245 |
| Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent) | 264 111 | 264 111 |
| Total | 4 327 356 | 4 327 356 |

Liste des sigles utilisés dans le présent document

| | |
|--------|--|
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| ODD | objectif de développement durable |
| ONG | organisation non gouvernementale |
| PIB | produit intérieur brut |
| PNUAD | Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement |
| PSP | plan stratégique de pays |
| SABER | Approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |
| WaSH | Eau, assainissement et hygiène |